



**DELIBERATION du Comité Syndical de CHARENTE NUMERIQUE**

**Comité Syndical du mercredi 14 décembre 2016**

<b>N° de délibération : 2016-2-CS</b>	
<b>CADRE :</b>	<b>Fonctionnement du syndicat</b>
<b>OBJET :</b>	<b>Election des Vice-présidents</b>

L'an deux mille seize, le 14 décembre à 18H00, le comité syndical de « Charente Numérique » s'est réuni au siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT.

Présents	Présent	Représenté	Absent Non représenté	Absent représenté par :
<b>Collège Département</b>				
Mme Marie Henriette BEAUGENDRE			<b>X</b>	
M. François BONNEAU	<b>X</b>			
M. Jacques CHABOT	<b>X</b>			
M. Didier JOBIT	<b>X</b>			
M. Jérôme SOURISSEAU		<b>X</b>		Procuration donnée à M. Jacques CHABOT
<b>Collège Région</b>				
M. Xavier BONNEFONT	<b>X</b>			
M. Mathieu HAZOUARD	<b>X</b>			
M. Jonathan MUNOZ		<b>X</b>		Représenté par Mme Joëlle AVERLAN

Sept (7) délégués sur huit (8) étant présents ou représentés le quorum est atteint et le Comité syndical peut valablement délibérer.

Le Comité Syndical

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts et notamment l'article 11 ;

**Vu** le rapport de présentation ;

Considérant que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret, à la majorité absolue, aux deux premiers tours, et à la majorité simple, au troisième ;

Considérant qu'un des deux Vice-présidents doit être issu du collège « Département » ;

## Syndicat Mixte Ouvert **CHARENTE NUMERIQUE**

Considérant qu'un des deux Vice-présidents doit être issu du collège « Région » ;

Le Président procède au recensement des candidatures :

- M. François BONNEAU se présente au titre du collège « Département »
- M. Mathieu HAZOUARD propose la candidature de M. Jonathan MUNOZ. au titre du collège « Région ».

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

### **Premier tour de scrutin :**

Nombre de bulletins	<b>7</b>
A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante)	<b>0</b>
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	<b>7</b>
Majorité absolue	<b>4</b>

### **Election du Vice-Président issu du collège Département**

Ont obtenu :

M. François BONNEAU	<b>7</b>
(pas d'autres candidats)	

**M. François BONNEAU, ayant obtenu l'unanimité au premier tour, a été proclamé Vice-Président du Comité Syndical.**

### **Election du Vice-Président issu du collège Région**

Ont obtenu :

M. Jonathan MUNOZ	<b>7</b>
(pas d'autres candidats)	

**M. Jonathan MUNOZ, ayant obtenu l'unanimité au premier tour, a été proclamé Vice-Président du Comité Syndical.**



Le Président du Comité syndical

**M. Jacques CHABOT**